

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 02 juillet 2013 à vingt heures au Centre municipal conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables.

Sont présents madame la conseillère Nicole Ste-Marie, messieurs les conseillers, François Thibault, Sylvain Mallette et Michel Hamelin sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

Sont absents messieurs les conseillers Claude Monière et Jean-Claude Raymond

Est présent monsieur Michel Morneau, urbaniste OUQ, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Réjean Beaulieu constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

2. Adoption de l'ordre du jour

13-07-150

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013
4. Période de questions
5. Administration
 - 5.1 Dépôt du rapport financier 2012 et du rapport de l'auditeur indépendant
 - 5.2 Demandes d'appui financier
 - a-
 - 5.3 Adoption des dépenses –juin 2013
 - 5.4 Rapport financier de mai 2013
 - 5.5 Rapport - Directeur général
 - 5.6 Rapport – Maire
 - 5.7 Liste de la correspondance
 - 5.8 Renouvellement contrat ServicoFax
 - 5.9 Nomination - Secrétaire des élections
6. Incendies et sécurité civile
 - 6.1 Rapport – conseiller
7. Travaux publics et assainissement des eaux
 - 7.1 Rapport - Directeur général
 - 7.2 Rapport – conseiller
 - 7.3 Bilan annuel des ouvrages d'assainissement 2012
 - 7.4 Octroi du contrat de sel de déglçage – saison 2013-2014
 - 7.5 Achat d'abrasif - sable
8. Aménagement du territoire, urbanisme, santé et bien-être et transport
 - 8.1 Rapport - inspecteur
 - 8.2 Rapport – conseiller
 - 8.3 Nomination – inspecteur municipal
 - 8.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
9. Bibliothèque, culture et patrimoine
 - 9.1 Rapports – conseiller
 - 9.2 Subvention – Comité de la bibliothèque – versement numéro 3

10. Loisirs et divertissement
 - 10.1 Rapports – conseiller
 - 10.2 Subvention – Comité des Loisirs – versement numéro 3
11. Varia
 - 11.1 Demande d’appui – Intervention dans le cours d’eau – Branche 32 de la rivière des Fèves
 - 11.2 Répartition des travaux – branche 26 de la rivière des Fèves
12. Levée de l’assemblée

ADOPTÉ

3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013

13-07-151

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D’approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2013 tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. Période de questions

Il n’y a pas de question de l’auditoire.

5. Administration

5.1 Dépôt du rapport financier 2012 et du rapport de l’auditeur indépendant

Le directeur général et secrétaire trésorier dépose le rapport financier 2012 et les rapports de l’auditeur indépendant l’accompagnant. Mme Louise Sénécal, de la firme Chiasson, Gauvreau, comptables agréés, fait une présentation des principaux éléments du rapport financier 2012. L’exercice 2012 se solde par un excédent de 13 792 \$. L’excédent accumulé non affecté s’élève à 279 181 \$ et l’excédent accumulé affecté se chiffre à 235 500\$.

5.2 Demandes d’appui financier

Il n’y a pas de demande d’appui financier de déposé.

5.3 Adoption des dépenses – juin 2013

13-07-152

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

Que les dépenses pour la période du 4 juin 2013 au 2 juillet 2013, d’un montant total de 69 720.11 \$ sont adoptées et peuvent être payées. La liste de ces dépenses est incluse dans un registre prévu à cette fin.

ADOPTÉ

5.4 Rapport financier de mai 2013

Le rapport du mois de mai 2013 du directeur général est déposé.

5.5 Rapport - Directeur général

Le rapport administratif des activités du directeur général depuis la dernière séance du conseil est déposé.

5.6 Maire

Monsieur le maire, Réjean Beaulieu, présente son rapport des activités depuis la dernière séance du conseil.

5.7 Liste de la correspondance

La liste de la correspondance est déposée.

5.8 Renouvellement contrat ServicoFax

13-07-153

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'accepter le contrat de services y afférent au coût de 0.0225 \$ la copie avec 18 000 copies au minimum et d'autoriser le directeur général à signer une entente en ce sens.

ADOPTÉ

5.9 Nomination - Secrétaire des élections

13-07-154

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De nommer madame Julie Roy au poste de secrétaire d'élection pour les élections de l'année 2013.

ADOPTÉ

6. Incendies et sécurité civile

6.1 Rapport – conseiller

Monsieur le conseiller Sylvain Mallette fait un bref rapport des activités du mois.

13-07-155

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'acquérir une lance à débit ajustable 1 pouce et une demie chez Aréo-feu au montant de 495\$ plus les taxes et la livraison.

D'acquérir un tuyau d'aspiration de 4 pouces par 10 pieds avec un bout storz et un autre filet P509 chez Aréo-feu au montant de 365.70\$ plus les taxes et la livraison.

ADOPTÉ

7. Travaux publics et assainissement des eaux

7.1 Rapport - Directeur général

Le rapport du directeur général est déposé concernant les activités des travaux publics et assainissement des eaux depuis la dernière séance du conseil.

7.2 Rapport – conseiller

Il n'y a pas de rapport des activités du mois.

7.3 Bilan annuel des ouvrages d'assainissement 2012

Le directeur général et secrétaire trésorier dépose le bilan annuel des ouvrages d'assainissement de l'année 2012.

7.4 Octroi du contrat de sel de déglacage – saison 2013-2014

CONSIDÉRANT QUE la municipalité participe à une offre de services regroupée visant la fourniture de sel de déglacage organisée par l'Union des Municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de cette offre numéro CS-20132014 a eu lieu le 27 mai 2013;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres public soit Mines Seleine, Sifto Canada et Technologie de dégivrage Cargill;

EN CONSÉQUENCE,

13-07-156

Il est proposé par monsieur le conseiller François Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De confirmer l'octroi du mandat de fourniture de sel de déglacage à Mines Seleine, le plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 75.14 \$ la tonne avec transport.

ADOPTÉ

7.5 Achat d'abrasif – sable

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation d'un sable, petite pierre noire angulaire remplaçant la pierre AB 10, fut concluante en 2012;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche réduit l'effet sur l'environnement des sels de déglacage sur les routes;

CONSIDÉRANT QUE cette méthode permet d'utiliser les matières appropriées selon l'état des routes;

CONSIDÉRANT QUE cette approche permet le contrôle des coûts lors du déneigement et du déglacage des routes et des chemins;

EN CONSÉQUENCE,

13-07-157

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'autoriser l'achat d'au plus 300 tonnes de sable chez les Agregats G et N inc. au montant de 20.00 \$ la tonne avec transport.

ADOPTÉ

8. Aménagement du territoire, urbanisme, santé et bien-être et transport

8.1 Rapport – inspecteur

Il n'y a pas de rapport des activités de l'inspecteur des bâtiments déposé pour le mois de juin 2013.

8.2 Rapport – conseiller (ère)

Il n'y a pas de rapport d'activité effectué.

8.3 Nomination – inspecteur en bâtiment

CONSIDÉRANT QUE monsieur Norman Sheehan quittera ses fonctions le 3 juillet 2013 à titre d'inspecteur régional de la M.R.C. Beauharnois-Salaberry;

CONSIDÉRANT QUE la M.R.C. Beauharnois-Salaberry ne publiera pas une offre d'emploi pour le poste d'inspecteur régional alors que la

municipalité a signifié mettre fin au contrat pour décembre de l'année 2013;

CONSIDÉRANT QUE la M.R.C. Beauharnois-Salaberry fournira, de manière temporaire, à la municipalité de Saint-Urbain-Premier monsieur Martin Paquette pour agir à titre d'inspecteur municipal afin d'assurer le service d'inspection jusqu'à la nomination d'un nouvel inspecteur;

EN CONSÉQUENCE,

13-07-158

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De confirmer monsieur Martin Paquette au poste d'officier municipal chargé des tâches suivantes, à compter du 3 juillet 2013:

- ✓ Fonctionnaire responsable de la délivrance des permis et des certificats relatifs aux règlements d'urbanisme
- ✓ Inspecteur régional des cours d'eau municipaux
- ✓ Fonctionnaire responsable de l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées

- ✓ Fonctionnaire responsable de l'application du Règlement sur le captage des eaux souterraines
- ✓ Conciliateur-arbitre désigné pour le règlement des mécontentes visées par l'article 36 de la LCM (clôtures et fossés de ligne et découverts)
- ✓ Personne responsable de la répression des mauvaises herbes
- ✓ Personne responsable de la surveillance des chiens errants
- ✓ Fonctionnaire responsable de l'application des règlements municipaux suivants :
 - ➔ Règlement sur les nuisances
 - ➔ Règlement sur les animaux
 - ➔ Règlement sur la construction des entrées privées
 - ➔ Règlement sur le colportage
 - ➔ Règlement sur les systèmes d'alarme

ADOPTÉ

8.4 Demande(s) de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Urbain-Premier a adopté le 4 avril 2011, le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n° 281-11;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement no 281-11 stipule que tous projets de travaux assujettis dans les zones visées par le PIIA soient déposés au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour étude et recommandations au Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a déjà pris connaissance de la demande et des documents déposés par le requérant le 29 mai 2013 et recommandait positivement la venue de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a déposé en juin 2013 une perspective en couleur permettant maintenant aux élus de juger adéquatement de la volumétrie ainsi que du gabarit;

EN CONSÉQUENCE,

13-07-159

Il est proposé par madame Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

Que pour ces raisons, le Conseil approuve la demande au CCU numéro :

12-036 monsieur Michel Gravel – 10, rue Terrasse Vincent
Objet : agrandissement du bâtiment principal

ADOPTÉ

9. Bibliothèque, culture et patrimoine

9.1 Rapport – conseiller

Madame la conseillère Nicole Ste-Marie fait un bref rapport des activités des comités en question. Elle indique qu'une toile sera remise gratuitement à la municipalité par Louise Laforme, artiste peintre dans le cadre de l'exposition *Les bâtisseurs de mon village*. En raison du faible taux de participation, le Comité de la bibliothèque met fin à la plage d'ouverture du samedi.

9.2 Subvention – Comité de la bibliothèque – versement numéro 3

13-07-160

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'effectuer le troisième versement du Comité de la bibliothèque d'un montant de 1 000 \$

ADOPTÉ

10. Loisirs et divertissement

10.1 Rapport – conseiller

Monsieur le conseiller Michel Hamelin fait un bref rapport des activités du comité des Loisirs. Il souligne l'effort des bénévoles pour la préparation des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.

10.2 Subvention – Comité des Loisirs – versement numéro 3

13-07-161

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'effectuer le troisième versement du Comité des Loisirs d'un montant de 4 000 \$

ADOPTÉ

11. Varia

11.1 Demande d'appui – Intervention dans le cours d'eau – Branche 32 de la rivière des Fèves

CONSIDÉRANT QUE la M.R.C. Beauharnois-Salaberry a compétence exclusive sur les cours d'eau depuis le 1^{er} janvier 2006, en vertu des dispositions de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT QUE la branche du cours d'eau est localisée sur le territoire de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier;

CONSIDÉRANT QU' une demande de travaux d'entretien de la branche 32 de la rivière des Fèves provient de monsieur Bertrand Bourget en date du 3 juillet 2013

CONSIDÉRANT QUE la firme BMI experts-conseil recommande la réalisation de travaux d'entretien à même la branche 32 de la rivière des Fèves lors de l'évaluation de cette dernière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'engage financièrement dans les travaux d'entretien du cours d'eau et qu'elle détermine le mode approprié de facturation et de répartition des coûts reliés aux travaux à effectuer;

EN CONSÉQUENCE,

13-07-162

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'appuyer la présente demande concernant l'intervention requise dans la branche 32 de la rivière des Fèves et de transmettre le dossier à la M.R.C. Beauharnois-Salaberry.

ADOPTÉ

11.2 Répartition des travaux – branche 26 de la rivière des Fèves

CONSIDÉRANT QU' il y a eu une rencontre d'information préparée par la MRC de Beauharnois-Salaberry jeudi le 13 juin 2013 au bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE le bassin versant réduit propose une répartition plus équitable;

13-07-163

Il est proposé par monsieur le conseiller François Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

De répartir les coûts des travaux à venir à même la branche 26 de la rivière des Fèves selon le bénéfice reçu au bassin versant réduit.

ADOPTÉ

12. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 21 h 17

Réjean Beaulieu, maire

Michel Morneau, urbaniste, directeur général